RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement (CEE) n° 3694/91 de la Commission, du 17 décembre 1991, modifiant le règlement (CEE) n° 645/89 et abrogeant le règlement (CEE) n° 2404/89, relatifs au classement de certaines marchandises dans la nomenclature combinée

(« Journal officiel des Communautés européennes » n° L 350 du 19 décembre 1991.)

Page 18, colonne 2, code NC relatif au produit b):

au lieu de: « 6204 63 19 »,
lire: « 6204 63 18 ».